

Renseignement généraux

Bureau municipal:

Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture

Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
	Réjean Ouellet	
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agent en milieu rural	Renaud Bisson-Dion	418-775-8445, poste 2203
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684
Agente en vitalisation	Caroline Bujold	418-732-4142,

Séances du conseil: 1^{er} lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Vacant	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet, présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Nicole St-Laurent, vice-présidente	418-775-7319
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-785-0797
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGE

Volume 17 numéro 4

JUILLET 2021



La vie est
faite de

**PLAISIRS
SIMPLES**

**À savourer
au jour le
jour.**

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :

26 AOÛT 2021

Il y a maintenant une seule façon de faire parvenir vos articles :

Par internet : padoue@mitis.qc.ca

(Articles, photos numériques, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil Nouvelle
4. Chronique du maire
5. Le saviez-vous
6. Onglet loisir intermunicipal
7. Onglet loisir intermunicipal
8. Onglet loisir intermunicipal
9. Onglet loisir intermunicipal
10. Calendrier des messes juillet 2021
11. Calendrier des messes août 2021
12. Mot vert du mois de juin
13. Horaire de l'écocentre de la Mitis
14. Pensée
19. Calendrier des collectes
Vœux d'anniversaire
20. Informations générales

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2021

Municipalité de
Padoue



Juillet

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Légende	Déchets	
		Bac brun Matières organiques

	Bac bleu Recyclage
	Encombrants



BUREAU FERMÉ:
12 au 22 juillet : Vacances

Joyeux
Anniversaire

C'est votre anniversaire en ces beaux mois de juillet et août, profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

Joyeux
Anniversaire

Exposition estivale 2021

Vous êtes cordialement invités à visiter l'exposition estivale de la *Société historique et patrimoniale de Saint-Octave-de-Métis* à compter du 29 juin 2021 à 13h30 dans les locaux du *Centre communautaire Chanoine-Michaud* au 201-A rue de l'Église. **L'accès à nos locaux se fera par la porte du côté de l'église et non par l'escalier extérieur.**

La *Société historique et patrimoniale*, dont la mission est de protéger et de mettre en valeur l'héritage culturel de son milieu, présente plusieurs thématiques permettant de mieux connaître la riche histoire de notre municipalité:

Les 45 ans du Carnaval de Saint-Octave-de-Métis : «Notre bénévolat, une valeur patrimoniale»

Les photographies des Retrouvailles des amis et amies de Saint-Octave d'octobre 2019

La croix lumineuse;

L'Intercolonial et la vie à la gare;

Les photographies aériennes des fermes prises en 1954;

Les commerces, entreprises et services ayant existés à Saint-Octave-de-Métis;

Une exposition de chapeaux et d'accessoires anciens;

Les photographies de nos centenaires;

Des panneaux d'interprétation illustrant des événements ou lieux historiques et de nombreux artefacts exposés.

Vous pourrez consulter et vous procurer différents livres et brochures historiques de notre bibliothèque. Une personne ressource est toujours disponible pour vous accompagner lors de vos visites.

Durant l'été, nos locaux seront accessibles du mardi au samedi de 13h00 à 16h30 et les dimanches de 13h00 à 16h00, à compter du 29 juin jusqu'au 14 août 2021. Du 15 août au 5 septembre 2021, les locaux ne seront ouverts que les dimanches après-midis.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Jocelyne Fortin, présidente

SHP/JF/ct



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



LUNDI 5 JUILLET 2021

LUNDI 2 AOÛT 2021

À 20 H 00

EN PRÉSENTIEL

NOTEZ BIEN

Pour les permis de brûlage, vous pouvez contacter monsieur Michel Desrosiers, directeur du service incendie de Price et de Métis-sur-Mer, au numéro de téléphone: 418-775-2144, poste 2392, ou par courriel : « mdesrosiers@mitis.qc.ca ».

Le ramonage des cheminées se fera dans la semaine du 11 juillet 2021, si la température le permet.

Merci de votre participation!

Chronique du maire du mois de juillet 2021.

Bien le bonjour tout le monde et bienvenue dans la lecture de cette chronique mensuelle que j'essaie de faire afin de vous renseigner le mieux possible sur les faits de notre municipalité.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant le mois passé.

Pour la pandémie, j'invite tous les paroissiens et paroissiennes à se faire vacciner afin de pouvoir nous rassembler le plus vite possible. On ne lâche pas et on va pouvoir se rapprocher bientôt en gardant le masque et nos distances.

Présentement, notre bureau municipal est ouvert au public sur les heures normales d'ouverture.

L'été est arrivé et les chaleurs aussi, soyez prudents sur la route, car la visite arrive et les touristes aussi. Je voudrais dire de bonnes vacances à tous et profitez de ces beaux moments mérités.

J'ai fait part de mon dernier rapport du maire à la séance du conseil du 7 juin 2021 et je voudrais remercier l'appui du conseil ainsi que des employés afin de maintenir une situation financière stable.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à notre agente en vitalisation intermunicipale qui a commencé le 21 juin 2021. Elle sera d'une grande aide au niveau de l'économie et de la vitalité de nos trois villages soient Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis.

Un grand MERCI et tous ceux qui s'impliquent dans notre municipalité et ne vous gênez pas pour venir participer à tous les événements futurs de notre municipalité.

Bel été à vous tous et profitez de la vie et du beau temps.

Merci de votre collaboration et n'oubliez pas de vous faire vacciner.

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRE POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS

428 Avenue Roger Marcoux Mont-Joli G0J2L0

418-785-0055

L'Écocentre de La Mitis tient à informer ses usagers que les heures d'ouverture estivales sont :

- **Lundi au vendredi : 8h00 à 16h45**
- **Samedi : 8h00 à 15h45**
- **Dimanche : Fermé**

L'Écocentre est un point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement. En 2018, 3500 tonnes de matières ont ainsi évité l'enfouissement. Parmi ces matières, les usagers peuvent apporter :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobilier, électroménagers, etc.);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;

Les usagers sont fortement invités à trier leurs matières avant de les apporter et à bien sécuriser le chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, l'inscription au poste d'accueil est obligatoire.

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis. Il est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, tous sont invités à passer voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

Vincent Dufour

Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Le Mot vert du mois – « En rappel : Bien gérer son bac brun l'été! » - Juillet 2021

Bonjour à toutes et tous,

L'été est de retour, le confinement se termine, on reçoit enfin du monde à la maison et on génère plus de matières pour notre bac brun! Par contre, la chaleur de l'été pourrait apporter à votre bac brun bien des inconvénients. Afin d'éviter ces inconforts, nous vous suggérons ces petits trucs :

Dans la cuisine :

- Les sacs de plastique compostable sont autorisés. Une fois refermé dans votre bac brun, ça permet de limiter de beaucoup la présence d'odeurs et d'indésirables;
- Tapissez le fond du bac brun et du bac de comptoir avec du papier journal ou utilisez des sacs en papier pour éponger les surplus de liquides;
- Pour éviter le désagrément des vers et des mouches, enveloppez vos restes de viande ou de poisson de papier journal;
- Placez vos viandes ou les os enveloppés dans du papier journal au congélateur jusqu'au jour de la collecte.

Votre bac extérieur :

- Placez votre bac à l'ombre, à l'abri du soleil et refermez bien le couvercle;
- Profitez de la fréquence accrue des collectes et faites vider votre bac à chaque collectes, même s'il n'est pas plein;
- Lorsqu'il est vide, rincez votre bac avec de l'eau et du détergent doux ou du vinaigre blanc;
- Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude au fond du bac pour en faciliter l'entretien;
- Problèmes de vers ou de mouches : aspergez les vers de sel ou de bicarbonate de soude. Vous pouvez également les vaporiser de vinaigre blanc ou les asperger d'eau bouillante;
- Placez une couche de papier journal entre chaque couche de matières organiques ou faites des papillotes de papier journal.

Pour plus d'information, visitez le site www.ecoregie.ca. À bientôt!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

LE SAVIEZ-VOUS

La municipalité a adopté, le 6 avril dernier, le règlement 258-2021 sur les nuisances publiques, dont voici les articles qui sont le plus à surveiller en saison estivale

Article 4 Travaux

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de causer, de provoquer ou d'inciter ou de permettre que soit fait ou causé du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage en exécutant, entre 22h00 et 7h00, des travaux de construction, démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule, d'utiliser une tondeuse ou une scie à chaîne, sauf s'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

Article 6 Feux d'artifices

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de faire usage ou de permettre de faire usage de pétards ou de feux d'artifices sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès de la municipalité ou du service de sécurité incendie.

Le conseil municipal peut, par voie de résolution, autoriser l'utilisation de feux d'artifices.

Article 9 Feu

Constitue une nuisance et est prohibé le fait d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet ou de façon sécuritaire pour l'environnement immédiat et qui est facilement contrôlable. **N'oubliez pas de surveiller le site de la SOPFEU pour les indices d'inflammabilité**

Article 13 Motocyclettes de type motocross

Constitue une nuisance tout propriétaire, opérateur ou usager qui a la garde ou le contrôle d'une motocyclette de type motocross, qui produit un bruit excessif en circulant dans une zone autre qu'agricole (au sens du règlement de zonage) ou circulant à moins de cinq cents (500) mètres d'une habitation.

Merci de respecter les normes de ce règlement, il est disponible sur le site internet de la Municipalité pour consultation.

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Nouvelle agente en vitalisation intermunicipale

Vous avez sans doute entendu parler du nouveau projet de faire l'embauche d'une nouvelle ressource intermunicipale en vitalisation pour les municipalités de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis. C'est bien vrai et elle est maintenant en poste. Il nous fait plaisir de vous présenter Caroline Bujold. Voici un petit message de sa part :

« Mon nom est Caroline Bujold, et c'est avec plaisir que je me joins à l'équipe à titre d'agente de vitalisation intermunicipale. Bachelière en psychosociologies des relations humaines, je serai ravie d'accompagner votre communauté dans la réussite de leurs projets divers. Vous avez des questions ou des projets en tête? Vous vous interrogez sur l'avancée de certains dossiers de développement dans votre village? N'hésitez pas à communiquer avec moi pour prendre un rendez-vous. Je serai présente au bureau municipal pour vous recevoir. Vérifiez auprès de votre municipalité pour mon horaire de présence chez vous!



Au plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous! »

Caroline Bujold

418-732-4142

vitalisationkempt@gmail.com

Camp plein air ado – Grand air Mitis

Il reste encore quelques places pour certaines activités. Rendez-vous sur la page Facebook *Grand air Mitis* afin de voir l'offre complète.

Vous avez jusqu'au 5 juillet 2021 pour inscrire votre enfant !!



Faites vite, les places sont limitées !!



CALENDRIER DES MESSES AOÛT 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1 10h Redemption PB 9h St-Donat P 11h St Octave P 9h30 St-Gabriel J 11h Les hauteurs J	2	3	4 9H M-J P	5 10H St-Gabriel J	6	7 19h Ste J-Arc J 19H Ste Angèle P 19H Padoue JV
8 9h Ste Flavie J 10h30 Ste-Luce J 9H Price P 10H30 M-J P 10H St Anaclét NL	9	10	11 9H M-J J	12	13 10h30 Ste-Luce J	14 16h Les Boules J 16H St Joseph P
15 Assomption de Marie 10h Price JV 10h M-J J 10h St-Gabriel P 10h30 Ste-Luce NL	16	17	18 9H M-J P	19 10H St-Gabriel J	20	21 19h St-Charles J 19h Ste J-Arc P
22 9h Ste Flavie JV 9h Redemption P 11h St Octave P 9h St-Donat J 11h Les hauteurs J	23	24	25 9H M-J J	26	27 10h30 Ste-Luce J	28 19H Ste Angèle J 19H Padoue P
29 9h Price P 10h30 M-J P 10h St Anaclét J	30	31				

CALENDRIER DES MESSES JUILLET 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
				8	9	10
				15	16	17
				22	23	24
				29	30	31
3	4	5	6	7	8	9
16H St Joseph JV 19h St-Charles P 19H Rédemption J	9H Ste J-D'Arc P 11H St Octave P 9h St-Donat NL 10H30 Ste-Luce NL 9h30 St-Gabriel J 11h Les hauteurs J		9H M-J P	10H St-Gabriel J	10H30 Ste-Luce J	19H Ste Angèle J 19H Padoue P 16h Les Boules JV
10	11	12	13	14	15	16
	9H Price P 10H30 M-J P 10H St Anacllet J		9H M-J J	10H St-Gabriel J	10H30 Ste-Luce J	16H St Joseph P 19h Rédemption J
17	18	19	20	21	22	23
	9h30 St-Gabriel P 11h Les hauteurs P 9h Ste Flavie J 10H30 Ste-Luce J		9H M-J P	10H St-Gabriel J	10H30 Ste-Luce J	19H Ste Angèle P 19HPadoue J
24	25	26	27	28	29	30
	9H Price J 10H30 M-J J 10H St Anacllet P		9H M-J J		10H30 Ste-Luce J	19H St-Charles J 16H Les Boules P

Retour sur la fête nationale à Padoue

Le 23 juin dernier a eu lieu une soirée spéciale organisée par l'Association Sportive de Padoue dans le cadre de la fête nationale. Levée du drapeau et discours patriotique suivi d'une soirée en chansons avec Mathieu Lavoie ont été organisés. Le lendemain après-midi a eu lieu un défilé de vélos. Les gagnants de la randonnée de vélos sont Anaël, Xavier et Éloi. Un concours de décorations de maison était également organisé. Bravo aux gagnants : Raynald Algerson et Rock et Suzanne Bérubé.

Félicitations et merci à tous les participants et organisateurs.



Retour sur la fête nationale à Grand-Métis

Le 24 juin dernier a eu lieu un après-midi familial au Parc de la Pointe Leggatt de Grand-Métis, organisée par le Comité de Promotion de Grand-Métis.

Une vingtaine de participants ont bravé les vagues et participé à l'initiation à la planche à pagaie. Plusieurs personnes étaient aussi présentes afin de voir Kathy Lévesque en chansons et participer à l'activité de décoration de roches.

Merci au comité organisateur, aux bénévoles et aux participants.



Camp de jour – Été 2021

Le camp de jour de Saint-Octave-de-Métis a débuté le 28 juin dernier. Ce sont 33 enfants qui y sont inscrits.

Le 29 juin a eu lieu la première journée du volet piscine du camp. Un projet qui était espéré depuis 2 ans.

Les jeunes inscrits ont eu la chance, non seulement d'avoir accès à la piscine, mais d'y avoir de petits cours avec une employée de la piscine de Mont-Joli!

J'ai vu des jeunes vainquent des peurs (la glissade, le tremplin ou même juste le fait d'aller dans l'eau).

J'ai vu des jeunes qui voulaient apprendre et essayer!

Des moniteurs à l'écoute des enfants et encourageants!

C'était magnifique et ce sera ainsi tout l'été! (Une fois par semaine)

Merci à l'équipe d'animation, nos partenaires, l'équipe de Mont-Joli et aux enfants et parents!



Partenaires du camp de jour 2021 :

Partenaire platine:

- Transports DLN Inc.;
- Caisse Desjardins Mont-Joli est de la Mitis;
- Association Sportive de Padoue;
- Comité de Promotion de Grand-Métis;
- CDEC de Saint-Octave-de-Métis.

Partenaire or:

- Brouettes et Courgettes;
- Usinage Mobile Lambert.

Partenaire argent:

- Ferme Fortin-Boulianne;
- Ferme JR-MR;
- Ferme Pascal Morissette;
- Construction Gino Paradis.

Le grand retour des soirées volleyball et balle donnée

Les rumeurs sont bonnes!

Ce sera bel et bien le retour de nos soirées sportives.

Soirée volleyball tous les lundis soirs 18 h 30 au *Centre Sportif*

Rémi Bélanger de Saint-Octave-de-Métis, dès le 5 juillet.



Soirée balle donnée tous les jeudis soirées 18 h 30, au *Centre des loisirs de Padoue*, dès le 15 juillet.

IMPORTANT! Mesures COVID

- ⇒ Port du masque obligatoire pour l'arrivée sur le site
- ⇒ Lavage des mains et signature du registre de présences
- ⇒ Masque non obligatoire sur le terrain pour les joueurs.
- ⇒ Masques obligatoires pour les spectateurs debout. Non obligatoire assis.

Au plaisir de vous y revoir!